

Synthèse :

Le canal de Bourgogne dans son intégralité est arrêté jusqu'à la fin de l'année.

Légende :

en rouge navigation arrêtée ou susceptible de l'être,
en orange navigation restreinte ou risque de perturbations,
en vert reprise de la navigation dans des conditions normales.



Evènements climatiques :

Gestion de la ressource en eau :

Région Nord-Pas de Calais

Canal de Calais, limitation de mouillage à 2.35 m, entre les PK 6.80 et 8.10, les PK 17.05 et 18.05 et les PK 19 et 19.5 depuis le 17 août 2015 (avis n° FR/2015/05058-05059-05777).

Région Nord-Est

Canal de la Marne au Rhin, branche Est, regroupement de bateaux, entre les PK 151.28 (E27 Frouard) et 222.24 (E2 Rechicourt) depuis le 10 juillet 2015 (avis n° FR/2015/04471-06820-06835).

Région Centre-Bourgogne

Canal de Bourgogne, arrêt de navigation, entre les PK 0 et 242.06 à partir du dimanche 8 novembre 2015 (avis n° FR/2015/06366). *Mesure prise jusqu'au 31 décembre 2015.*

Crues :

Région Rhône Saône

Rhône, embranchement du Port Le Teil, arrêt de navigation, entre les PK 165 et 165.5 depuis le 14 septembre 2015 (avis n° FR/2015/05504-05654-06049). *Les dernières précipitations ont formé des hauts fonds dans le chenal du vieux Rhône de Montélimar (bras de Lafarge), de ce fait le chenal n'est plus praticable.*

Avaries, incidents et accidents

Région Bassin de la Seine

Seine à l'amont de Paris, difficultés de navigation, au PK 43.108 (Ecluse de Jaulnes) depuis le vendredi 6 novembre 2015 (avis n° FR/2015/06478). *En raison d'une avarie sur les vérins de porte, des perturbations sont à prévoir.*

Seine à l'aval de Paris, indisponibilité d'un sas, au PK 48.70 (Ecluse de Bougival – Passe de 41.6m) depuis le 21 septembre 2015. (avis n° FR/2015/05708). *En raison d'un défaut sur la porte amont de l'écluse 41,6x8, celle-ci est fermée à la navigation.*

Seine à l'amont de Paris, indisponibilité d'un sas, au PK 150.00 (Ecluse double n°9 d'Ablon - Passe de 172m) depuis le 8 janvier 2015 (avis n° FR/2015/00067). *Suite à la rupture d'un ancrage du vantail aval gauche, l'écluse d'Ablon est indisponible dans l'attente d'une intervention de travaux. En conséquence, la navigation s'opère par l'écluse de Vigneux-sur-Seine, en rive droite.*

Autres exploitants :

Région Rhône Saône

Rhône, limitation de mouillage et croisement interdit pour cause d'atterrissement, entre les PK 214.30 (Entrée du port de l'Ardoise) et 214.50 (Entrée du port de l'Ardoise – rive droite) depuis le 2 Juin 2015 (avis n° FR/2015/03799-04368). *Un haut fond s'est formé au niveau de l'entrée du port de l'Ardoise entre les PK 214.30 et 215.50 dans le demi-chenal navigable RD. Deux bouées signalant ce haut fond ont été mises en place en rive droite et rive gauche.*

Chômages :

Région Alsace

Canal de la Marne au Rhin, branche Est, arrêt de navigation

- ✓ entre les PK 233 (Héming) et 239.80 (Pont canal de la Forge)
- ✓ entre les PK 247 (Niderviller) et 258.55 (Ecluse 21 à Lutzelbourg)
- ✓ entre les PK 262.20 (Ecluse 25 à Saverne) et 265 (Ecluse 28 à Saverne)
- ✓ entre les PK 268.60 (Ecluse 30/31 à Saverne) et 277.50 (Ecluse 37 à Dettwiller)
- ✓ et entre les PK 300.57 (Ecluse 47) et 310.65 (Ecluse 51).

Le chômage initialement prévu du mardi 3 novembre au mardi 08 décembre 2015 a été prolongé jusqu'au dimanche 10 janvier 2016 (avis n° FR/2015/05598-06769), suite à l'accident ferroviaire qui s'est produit à Eckwersheim,

Pour plus de précision sur la programmation des chômages, nous vous invitons à consulter *le suivi mensuel de la programmation 2015 en ligne sur le site internet de VNF, à l'adresse suivante :*

http://www.vnf.fr/vnf/img/cms/VNFhidden/Tableau_de_suivi_mensuel_chomages_2015_novembre_v1_20151102092319.pdf